

## **Avis sur le Schéma Régional de Développement du Tourisme – Séance plénière des 4 et 5 octobre 2023**

### **Intervention d'Etienne CLEMENT**

Il était convenu précédemment d'utiliser le terme "tourisme vert", concept relativement flou dans ses contours, je suis satisfait de constater que le rapport fait émerger le terme de "tourisme de nature". Pour autant en regardant comment ce tourisme est présenté (éco-tourisme, sports et loisirs de pleine nature) il est à craindre que la nature ne soit qu'une "toile de fond" à certaines pratiques avec les risques de certaines dérives préjudiciables aux espaces naturels. Le tourisme de découverte des milieux naturels doit devenir un tourisme à part entière. Des liens plus serrés pourraient être engagés avec les associations et structures dédiées à l'éducation à l'environnement afin d'amplifier la sensibilisation à la préservation de ces espaces naturels, à leurs spécificités et à leurs fragilités.